

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
Série ES

Session 2002

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
OBLIGATOIRE

Durée : 4 heures
Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Vous analyserez les difficultés que rencontre l'État-providence pour lutter efficacement contre la pauvreté dans les pays développés.

Document 1 :

Taux de pauvreté et nombre de ménages sous le seuil de pauvreté monétaire (1) en France

Année	Taux de pauvreté (%) (2)	Nombre de ménages pauvres (milliers)
1970	15,7	2 538
1975	12,6	2 221
1979	9,1	1 736
1984	7,1	1 435
1990	7,1	1 544
1997	7,0	1 629

(1) seuil de pauvreté monétaire : il a été fixé par convention en France à la **moitié du revenu disponible médian** par unité de consommation (pour les unités de consommation, l'équivalence est la suivante : 1 U.C. pour le premier adulte du ménage ; 0,5 U.C. pour les autres personnes de 14 ans et plus et 0,3 U.C. pour les enfants de moins de 14 ans).

(2) taux de pauvreté : nombre de ménages pauvres rapporté au nombre total de ménages.

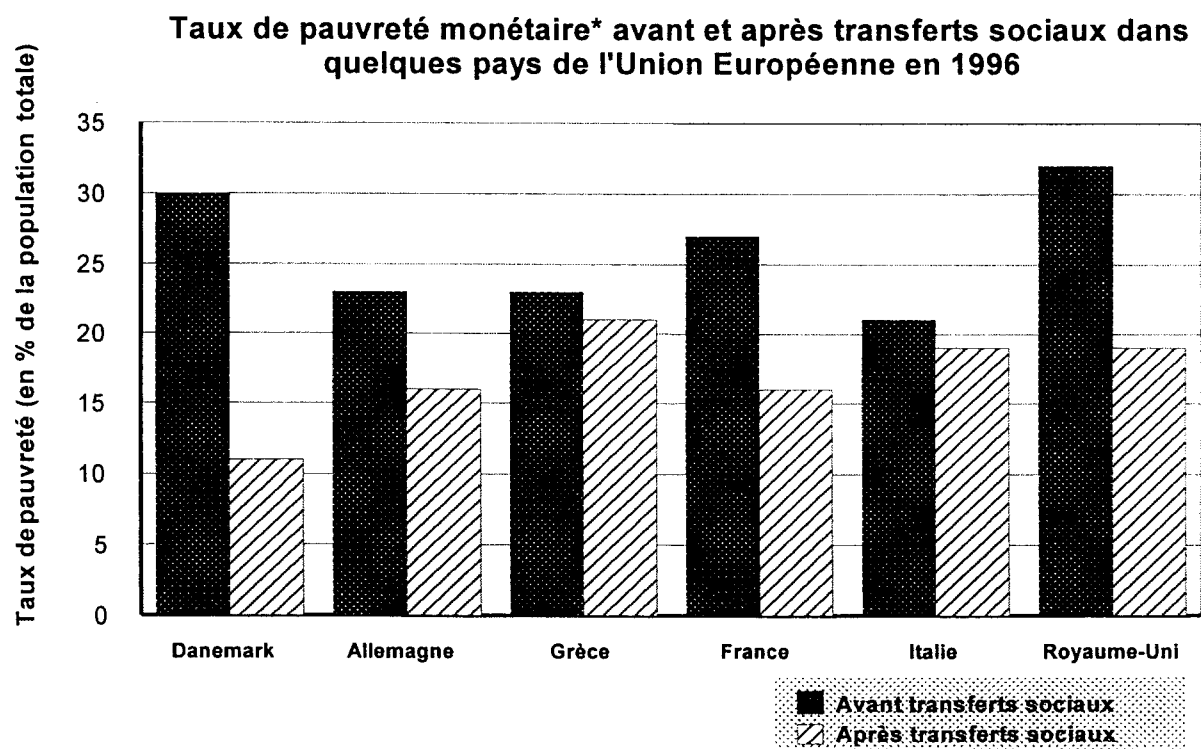
Source : J.M. Hourriez, N. Legendre, R. Le Verre, *La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997*, INSEE Première, n°761, mars 2001.

Document 2

La pauvreté n'est plus guère analysée actuellement comme un état (auquel correspondrait un groupe social), mais comme un cheminement susceptible de s'appliquer à des personnes n'ayant aucunement connu des conditions d'existence misérables dans leur enfance. Se conjuguent la perte d'emploi et la difficulté d'insertion professionnelle liées à la montée du chômage, et l'affaiblissement des liens sociaux, notamment les ruptures familiales. (...) C'est en termes beaucoup plus individuels que les phénomènes sont analysés (...), ce qui n'exclut évidemment pas de montrer que les probabilités de connaître des événements susceptibles de faire « basculer » dans la pauvreté sont inégalement réparties entre les individus. La composition du groupe des « pauvres » (...) a bien changé en même temps que leur nombre diminuait tendanciellement. La pauvreté « traditionnelle » des personnes âgées, des agriculteurs, du « quart monde » a diminué voire disparu. Une « nouvelle pauvreté » (celle des jeunes, des chômeurs, des familles monoparentales) est apparue. (...) On est bien passé d'une situation qui touchait des catégories sociales bien précises à une situation bien plus diffuse, jugée moins repérable par les critères traditionnels de l'analyse des inégalités.

Source : O. Galland, Y. Lemel, *La nouvelle société française*, Armand Colin, 1998.

Document 3



* Sont considérés comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian (seuil usuel pour les comparaisons européennes)

Source : d'après Etudes et Résultats, Direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques, Ministère de l'emploi et de la solidarité, Février 2001.

Document 4

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale prend des visages différents dans les pays européens. Ceci tient largement aux différences dans la construction des Etats-providence, (...) les valeurs qui les ont fondés ainsi que les traditions socio-historiques propres aux pays considérés.(...) En Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et dans les pays scandinaves, le débat sur l'exclusion sociale paraît somme toute assez peu important. Les phénomènes de pauvreté ne touchent qu'une frange très réduite de la population (ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas) et la pauvreté est fondamentalement pensée en terme de marginalité. En France, au Royaume-Uni, en Irlande, aux Pays-Bas ou encore en Belgique, la pauvreté et l'exclusion sociale apparaissent au contraire comme des éléments clés du débat politique ; des véritables stratégies nationales de lutte contre ces phénomènes ont été mises en place ces dernières années. (...) Toutefois, les termes du débat ne sont pas les mêmes. (...) Au Royaume-uni ou en Irlande, le débat paraît plus centré sur le possible effet pervers des aides aux pauvres. Dans le cas français, les « pauvres » sont souvent considérés comme des « victimes » à l'égard desquels la société a une dette nationale. (...)

Source : Ministère de l'emploi et de la solidarité, *exclusion sociale et pauvreté en Europe*, La Documentation Française, 2001.

Document 5

Une série de réformes ont été mises en œuvre aux Etats-Unis dans les années quatre-vingt dans le but d'obliger les allocataires du *Welfare* (1) à fournir un travail en contrepartie de l'aide qui leur est attribuée. (...) Ces derniers sont principalement des mères isolées et des femmes de faible niveau d'éducation qui devraient dans cette logique du *Workfare* (2) venir grossir le rang des demandeurs d'emploi et accroître le volume de l'offre de travail aux plus faibles niveaux de qualification. La réforme de 1996 s'est mise en place dans un contexte marqué depuis une quinzaine d'années par une forte dégradation des conditions d'emploi et de rémunération des plus bas salaires, conduisant à un accroissement des inégalités de salaires, lesquelles ont atteint un niveau inégalé depuis 1940. L'affaiblissement des revenus salariaux s'est traduit par le développement de la pauvreté laborieuse (*working poor*). Pour tenter de lutter contre ce phénomène, le gouvernement fédéral a étendu et rendu plus généreux le crédit d'impôt (3) existant qui vise à soutenir les revenus des ménages de travailleurs.

(1) Aide sociale versée sans contrepartie.

(2) Aide sociale assortie d'une contrepartie (travail ou formation).

(3) Réduction de l'impôt ou versement d'une somme lorsque l'impôt est nul.

Source : P. Concialdi, Etats-Unis : *marchés du travail et travailleurs faiblement qualifiés*, Chronique internationale de l'institut de recherches économiques et sociales, novembre 1998.

Document 6

Le dispositif français de prélèvements obligatoires et de protection sociale est sans doute trop compliqué de telle sorte que certaines réformes de simplification et de mise en cohérence seraient nécessaires. Fondamentalement toutefois le gouvernement et la société française ont le choix entre deux stratégies. La première consisterait à diminuer les prélèvements directs sur les plus hauts revenus (baisse du taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu, plafonnement de l'impôt de solidarité sur la fortune) afin de réduire les incitations à l'exil fiscal. La mondialisation obligerait en somme à accepter un certain creusement des inégalités. La seconde consisterait à améliorer la situation des exclus et surtout des salariés les moins bien payés, dont le revenu n'est guère actuellement supérieur à celui des Rmistes et dont le travail n'apparaît donc que très peu rémunéré.

Source : G. Dupont, J. Le Cacheux, H. Sterdyniak, V. Touze, *Faut-il diminuer les impôts ?*, La lettre de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques, in Problèmes Économiques, N°2688-89, novembre 2000.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. De conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. De répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**THÈME DU PROGRAMME :
Libre-échange, protectionnisme et croissance.**

1 - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions préparatoires en une dizaine de lignes maximum.

1. Comment a-t-on obtenu la valeur entourée? (document 1). **(1 point)**
2. Quel est l'intérêt d'une mesure en volume de la variation de la production et du commerce de marchandises? (document 1). **(1 point)**
3. Quelles relations pouvez-vous établir entre les évolutions des échanges et celles de la production mondiale de marchandises? (document 1). **(2 points)**
4. Expliquez le passage souligné du document 2. **(2 points)**
5. Montrez que les échanges commerciaux des pays développés avec les pays à bas salaires ont aussi des effets positifs sur l'emploi. (document 2). **(1 point)**
6. Quels sont les effets du protectionnisme pour un pays développé? (document 3).
(3 points)

2 - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir présenté les arguments en faveur d'un retour au protectionnisme dans les pays développés, vous en montrerez les limites.

DOCUMENTS**Document 1****Commerce et production mondiale de marchandises, 1950-1999
(taux de variation annuel moyen en volume, en %)**

PERIODES	COMMERCE	PRODUCTION
1950-1963	7,7	5,2
1963-1973	9,0	6,2
1973-1990	3,8	2,7
1990-1999	6,4	2,2

Source: D'après Organisation Mondiale du Commerce, *Rapport annuel*, 2000.

Document 2

Les importations à bas prix qui proviennent de ces pays (1) ont sur nos entreprises des effets directs évidents : certaines sont ruinées et licencient la totalité de leur personnel, d'autres, pour survivre, s'efforcent d'abaisser au maximum leurs prix de revient en réalisant des investissements de productivité qui leur permettent de réduire leurs effectifs, d'autres transfèrent au loin (...) une partie de leurs productions pour bénéficier elles-mêmes de moindres coûts de travail ; toutes accroissent de la sorte le nombre de chômeurs en France.

(1) Les pays à bas salaires

Source: Jean-Marcel Jeanneney, *Vouloir l'emploi*, Éditions Odile Jacob, 1994.

Document 3

En général, les pays paient très cher le recours au protectionnisme. Il augmente en effet le prix des importations et des produits d'origine locale, ce qui restreint l'éventail de choix des consommateurs. Il accroît le coût du changement en le différant, affaiblit les entreprises exportatrices en les rendant moins compétitives et aboutit presque invariablement à des difficultés plus grandes à long terme (...).

Le protectionnisme (...) absorbe des ressources qui pourraient être affectées plus utilement à des programmes de reconversion ou de garantie temporaire de ressources destinés à des travailleurs victimes de suppressions de postes, voire à la mise au point de nouveaux produits ou à la création d'entreprises.

Source: Organisation de Coopération et de Développement Économique, *Synthèse*, n°6, 1998.